



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de la Réunion  
Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale

VAE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE  
DELIBERATION DU 25 octobre 2013

NOM	PRENOM	DECISION
FONDEUR (HOAREAU)	ROSE	Admise
GALMAR	JACQUELINE	Admise
HIREL	MARIE	Admise
HOARAU (CALTEAU)	MARIE	Admise
IMANATCHE	MARIE	Admise
LUCE	CARINE	Admise
PARASSOURAMIN- LATCHIMY	ELISE	Admise
VIENNE (CHANE-LAW)	LINE	Admise

Saint-Denis le 25 OCTOBRE 2013



Le président du jury

M. ROUTIER